

# Chancy et Avully sont les moins bien loties financièrement

**Classement des communes** Le calcul se base notamment sur les revenus fiscaux de la commune rapportés au nombre d'habitants. Cologny demeure première du classement.

**Caroline Zumbach**

Chancy, Avully et Aire-la-Ville. Voici les trois communes ayant les capacités financières les plus faibles du Canton. Si la Champagne est particulièrement dévantagée, les communes de la Rive gauche, Cologny en tête, restent en haut du classement.

L'indice de capacité financière 2026, dévoilé récemment par le Canton, prend notamment en compte les revenus fiscaux de la commune en question rapportés à son nombre d'habitants, au nombre d'élèves dans ses écoles et des mètres carrés du domaine public à sa charge. Ce calcul intègre également les centimes additionnels de chacune des communes, des exercices des années 2022, 2023 et 2024.



**«Nos populations sont principalement constituées de personnes ayant des situations financières modestes.»**

**Xavier Beuchat**  
Conseiller administratif de Chancy

Ainsi, avec un indice de 37,58, Chancy pointe en dernière position devant Avully (37,90), Aire-la-Ville (39,60) et Avusy (40,46). À l'autre bout du classement, Cologny (478,69) devance largement Corsier (396,78) et Anières (311,70).

## Faible tissu économique

Comment expliquer qu'une majorité des communes de la Champagne occupent le bas du classement? Le conseiller administratif de Chancy, Xavier Beuchat, et le maire d'Avully, Vincent Mottet, avancent deux explications principales: «Nous n'avons pas de gros contribuables. Nos populations sont principalement constituées de personnes ayant des situations financières modestes. Nos rentées fiscales sur les personnes sont donc faibles», indique le premier.

Le second ajoute: «À quelques exceptions près, nos communes ont extrêmement peu de tissu économique à part des agriculteurs et quelques commerces, soit des activités qui sont peu rémunératrices en termes de revenu fiscal sur les personnes morales.»

## Peu de zones de construction

La situation financière de ces Mairies est-elle vouée à être mauvaise *ad aeternam*? «C'est compliqué pour nous d'attirer

## Capacité financière et péréquation intercommunale

Dans le canton de Genève en 2026

Communes	Indice de capacité financière	Verse ou reçoit	En millions de francs
1 Cologny	<b>478,69</b>	Verse	24,60
2 Corsier	<b>396,78</b>	Verse	19,10
3 Anières	<b>311,70</b>	Verse	3,90
4 Genthod	<b>271,03</b>	Verse	6,00
5 Chêne-Bougeries	<b>264,86</b>	Verse	18,90
6 Vandoeuvres	<b>214,40</b>	Verse	2,70
7 Collonge-Bellerive	<b>197,72</b>	Verse	2,80
8 Plan-les-Ouates	<b>193,42</b>	Verse	18,30
9 Russin	<b>137,87</b>	Verse	0,68
10 Pregny-Chambésy	<b>134,01</b>	Verse	1,30
11 Carouge	<b>123,61</b>	Verse	8,50
12 Meyrin	<b>108,06</b>	Verse	14,80
13 Genève	<b>107,96</b>	Reçoit	34,00
14 Satigny	<b>105,40</b>	Verse	2,40
15 Jussy	<b>102,76</b>	Verse	1,60
16 Céligny	<b>98,54</b>	Verse	0,44
17 Choulex	<b>98,47</b>	Verse	0,75
18 Presinge	<b>86,10</b>	Verse	0,17
19 Hermance	<b>78,64</b>	Verse	0,30
20 Lancy	<b>78,25</b>	Verse	0,06
21 Bellevue	<b>76,93</b>	Verse	0,96
22 Veyrier	<b>73,98</b>	Reçoit	3,02
23 Troinex	<b>69,79</b>	Reçoit	1,63
24 Grand-Saconnex	<b>65,30</b>	Reçoit	3,60
25 Meinier	<b>63,35</b>	Verse	0,22
26 Vernier	<b>57,88</b>	Verse	4,60
27 Cartigny	<b>56,73</b>	Reçoit	0,50
28 Gy	<b>53,43</b>	Reçoit	0,25
29 Soral	<b>53,11</b>	Reçoit	0,52
30 Confignon	<b>53,09</b>	Reçoit	1,60
31 Versoix	<b>52,87</b>	Reçoit	8,10
32 Thônex	<b>52,20</b>	Reçoit	7,30
33 Bardonnex	<b>50,69</b>	Reçoit	1,30
34 Chêne-Bourg	<b>50,30</b>	Reçoit	7,60
35 Perly-Certoux	<b>48,27</b>	Reçoit	1,60
36 Laconnex	<b>45,32</b>	Reçoit	0,55
37 Bernex	<b>44,49</b>	Reçoit	7,00
38 Puplinge	<b>44,16</b>	Reçoit	1,30
39 Dardagny	<b>44,07</b>	Reçoit	1,70
40 Collex-Bossy	<b>43,60</b>	Reçoit	1,20
41 Onex	<b>42,79</b>	Reçoit	18,10
42 Avusy	<b>40,46</b>	Reçoit	0,82
43 Aire-la-Ville	<b>39,60</b>	Reçoit	0,73
44 Avully	<b>37,90</b>	Reçoit	1,99
45 Chancy	<b>37,58</b>	Reçoit	1,80

Tableau: I. Caudullo; Source: République et canton de Genève

des contribuables aisés, car nous avons les impôts les plus élevés du canton, nous sommes la commune la plus excentrée et la desserte en transports publics n'est pas optimale. À cela s'ajoutent les nuisances des avions qui passent sur nos têtes», relève l'élu chanois. Il regrette que le plan directeur cantonal ne permette pas de créer une zone artisanale ou industrielle sur son territoire afin d'attirer des entreprises.



**«Nos communes ont extrêmement peu de tissu économique à part des agriculteurs et quelques commerces.»**

**Vincent Mottet**  
Maire d'Avully

Même constat d'impuissance du côté d'Avully: «Le territoire communal est composé de terres en zone agricole et en zone 4b protégée sur lesquelles on ne peut pas avoir de grande activité économique.»

## Sauvée par la péréquation

Avully dispose également d'une zone 4b de développement sur laquelle des projets de logements sont gelés depuis plusieurs années en raison du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique, qui interdit actuellement de bâtir des logements dans certaines zones particulièrement soumises aux nuisances sonores.

Les deux magistrats relèvent que la péréquation financière intercommunale représente 50% ou plus des revenus de leur budget annuel. Ils saluent le soutien des communes contributrices.

Les montants des contribuables et bénéficiaires de la péréquation financière intercommunale ont également été dévoilés par le Canton. Ceux-ci s'élèvent à un total de 133 millions de francs.

Cologny est, sans surprise, la Commune qui participe le plus avec une somme de 24,56 millions de francs versés par année. Elle est suivie de Corsier (19,1 millions), Chêne-Bougeries (18,93 millions) et Plan-les-Ouates, qui contribue à hauteur de 18,27 millions.

Les Municipalités qui bénéficient le plus de cette solidarité (qui tient notamment compte du potentiel de revenus fiscaux que les Communes peuvent obtenir de leurs habitants respectifs) sont Genève avec 34,04 millions, Onex (18,09 millions), Chêne-Bourg (7,6 millions) et Bernex avec 7,02 millions.